

## **Laboratoires de vérification**

(art. 4, al. 7, de l'ordonnance du 25 juin 1980 sur les laboratoires de vérification;  
RS 941.293)

Le Département fédéral de justice et police a délivré l'autorisation d'exploiter un laboratoire de vérification à l'entreprise nommée ci-dessous, pour les instruments de mesure précisés:

CES complete electronic systems AG, Dübendorf

Instruments de mesure pour le trafic routier

13 juin 2006

Département fédéral de justice et police